

Séance d'information publique :  
Mardi 2 octobre 2018, 19h30 - Aula Chantemerle, Moutier

[www.collegiale-moutier.ch](http://www.collegiale-moutier.ch)  
[www.orgues-moutier.ch](http://www.orgues-moutier.ch)

## I

Mesdames, Messieurs

Depuis plus d'un an la Collégiale de Moutier ressemble à un chantier. Un échafaudage laid défigure ce lieu magnifique. Les travaux sur les Grandes Orgues de la Collégiale sont arrêtés. Suite à la décision du Conseil de paroisse de l'église réformée de refuser le compromis proposé par le Conseil du Jura Bernois (CJB), ce chantier traînera ainsi jusqu'à Noël 2019 au moins.

L'*Association pour les Grandes Orgues de la Collégiale*, notamment M<sup>me</sup> FORSTER en tant que présidente de l'Assemblée de paroisse, président du CJB à l'époque, membre de la Bourgeoisie de Moutier et vice-présidente de l'*Association* - et moi comme organiste titulaire à l'époque et président de l'*Association* - ont collecté jusqu'à présent plus de 500'000.- Fr pour le double projet de l'élargissement des Grandes Orgues de la Collégiale et la création de l'opéra liturgique *IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS*, conçu exclusivement pour ce monument important du patrimoine helvétique.

- Fr. 500'000.- pour un avenir vivant et prometteur de la Collégiale
- Fr. 500'000.- prêts à être investis à la vie culturelle de Moutier.
- Fr. 500'000.- également, qui, après la décision négative du Conseil de paroisse se volatiliseront.

Comment sommes-nous y arrivé ?

C'était déjà en 2013 que j'ai essayé de tirer l'attention du Conseil de paroisse au fait que, 25 ans après la dernière révision, un relevage des Grandes Orgues de la Collégiale soit nécessaire, accompagné par une adaptation de ses ressources sonores aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle - sans vraiment espérant une réalisation rapide.

Indépendamment de cela j'ai créé *IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS* en 2014.

Après l'Assemblée de paroisse avait décidé le relevage de l'orgue, il était tout naturel de réunir les deux projets et de les doter d'une perspective à long terme, résultant dans le projet global « La Collégiale de Moutier - lieu de culture et de spiritualité ». Il était sur cette base, que M<sup>me</sup> FORSTER et moi, c'est à dire la plus haute représentante de la paroisse et l'organiste titulaire de la Collégiale en commun ont collecté ce montant considérable.

Plusieurs donateurs ont accordé leurs allocations pour l'orgue, d'autres pour l'opéra, d'autres encore pour le projet global, sans faire aucune distinction entre les deux sous-projets. Mais il était toujours en vue du projet global et sous le titre de la culture que ces montants ont été accordés.

Hélas, lors de cette même Assemblée de paroisse où le relevage de l'orgue a été décidé, l'ancienne présidente de la paroisse a démissionné et la composition du Conseil a changé. Le nouveau Conseil, c'est à dire le Conseil actuelle, était en opposition envers ce projet dès son installation. Mais, au lieu de défendre librement sa position, au lieu d'essayer de convaincre l'Assemblée de paroisse et le public à l'aide des arguments raisonnables comme c'est mal ce projet, ou dangereux ou je ne sais pas quoi, au lieu d'amener finalement une décision de l'Assemblée, basée sur une discussion ouverte et puis d'exécuter en tant qu'exécutive la décision de la législative, le Conseil refuse depuis trois années une communication constructive et essaye faire échec au projet avec tous les entourloupes possibles. Je suis en mesure de prouver chaque détail à l'aide d'une documentation détaillée de 150 pages environ, mais je ne veux pas m'y aborder.

Trois ou quatre personnes ont empêché un projet culturel dont toute la région aurait pu en profiter, sans que le public en devrait apprendre; un projet aussi financé complètement par les budgets culturels de deux cantons, de plusieurs communes et des fondations à but non lucratif.

« La Collégiale de Moutier - lieu de culture et de spiritualité » a été conçu complémentaire à la Fondation de Bellelay, visant à l'échange et la coopération avec les autres intervenants culturels de la région. Tandis que Bellelay vie sur le contraste de l'architecture, des orgues et de la musique baroque d'un côté et de l'art contemporain de l'autre, l'axe essentiel ici à Moutier aurait été la musique à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. L'élargissement des Grandes Orgues en aurait été la condition préalable infra-structurelle, l'opéra liturgique *IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS* le premier grand projet artistique, d'autres projets, déjà conçus en détail, à suivre.

Une telle impulsion culturelle aurait stimulée le tourisme et aurait finalement contribué à un développement économique de la région. C'est qu'hier que j'ai lu qu'un franc investi dans la culture revient quatre fois.

En principe l'affaire est très simple : Nous, l'Association pour les Grandes Orgue, dirigée par la présidente de la législative de la paroisse et moi, au nom de nos partenaires et donateurs, nous aurions été prêts à donner à la paroisse réformée plus que Fr. 250'000.- pour l'orgue et à offrir en plus une œuvre d'art exclusive, qui pourrait largement augmenter le renommé de la paroisse. En contrepartie nous avons demandé rien d'autre que l'accès à la Collégiale et à l'orgue pour des concerts et des manifestations culturelles sous des conditions clairement définies. Mais le Conseil de paroisse refuse même d'en parler. Quel est le problème ? La Collégiale est vide, délaissée toute la semaine.

Certes, pendant toute une année des négociations difficiles ont eu lieu notamment sur des petits détails de la création de *IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS*, mais cette représentation avait été accordée déjà en 2014 !

Je répète : Nous n'avons jamais demandé un seul sou de la paroisse, tout au contraire : nous avons tacitement accepté que le Conseil de paroisse a diminué le montant accordé pour l'orgue par l'Assemblée de la paroisse, de telle façon tirant dans le dos de nos partenaires.

## II

Je veux bien vous présenter le projet du point de vue des autres. Voilà ce que FRANCK MEHLFELD dit, *European Organ Expert* et président de la fondation *Kulturgut Orgel* :

« *Un projet magnifique !!!* » *il s'exclame.*

« C'est avec un immense intérêt que j'ai pris connaissance de votre projet. Je partage votre enthousiasme à vouloir, à travers les travaux envisagés, transposer cet orgue dans le contexte de la musique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Au vu notamment de la proximité de Moutier avec Bellelay, votre projet donnera au canton du Jura et au Jura Bernois les moyens de se doter d'une diversité culturelle exceptionnelle et des possibilités inouïes. »

Entretemps l'UNESCO a inscrit l'orgue, soit la musique d'orgue et la facture d'orgue, dans la *Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité*. C'est incroyable que, dans l'année même où l'orgue devient élément du patrimoine culturel de l'humanité, ceux qui se déclarent avec vantardise les propriétaires exclusifs d'un grand orgue inventent des excuses et des prétextes pour refuser un demi-million de deniers publics, des dons de fondations et de particuliers, donnés pour mettre en valeur « leur » orgue et la musique d'orgue créée exclusivement pour cet orgue au bénéfice de tous.

Certes, entretemps le Conseil de paroisse est prêt d'accepter notre don, sous condition que le projet global n'a pas lieu. Mais dépenser 250'000.- pour un orgue qui ne sert qu'à accompagner les cantiques religieuses d'une vingtaine de fidèles et peut-être un concert d'orgue de temps en temps, c'est du gaspillage de deniers publics.

Un autre aspect:

« La Suisse célèbre l'Année du patrimoine culturel en 2018. Dans tout le pays, de nombreuses manifestations mettent en valeur le patrimoine culturel commun. Cette Année du patrimoine culturel est placée sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset et s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel lancée par l'UE et le Conseil de l'Europe.

Le patrimoine culturel nous confère une identité et se renouvelle sans cesse. A partir de ses éléments les plus visibles, les constructions historiques, nous avons l'occasion en 2018 de redécouvrir le patrimoine culturel et d'entamer un vaste dialogue sur son importance pour la société. » dit la site web [www.kulturerbe2018.ch](http://www.kulturerbe2018.ch)

Ces buts sont concrétisés de manière exemplaire dans l'opéra liturgique *IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS* : cette œuvre multimédia rend immédiatement perceptible pour vous, citoyens de Moutier, et pour tous ceux venus de près ou de loin, les multiples rapports qui existent entre les facettes matérielles et immatérielles du patrimoine culturel, entre l'héritage culturel historique et l'art contemporain, entre l'identité européenne et l'histoire locale.

La création d'*IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS* a été déjà inscrite dans le calendrier national des représentations de l'année du patrimoine culturel, mais hélas, cette chance est perdue.

D'une part, IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS est conçu exclusivement pour la Collégiale St-Germain de Moutier et peut être représenté uniquement « le jour du Saint Abbé Germain » (= in die sancti Germani abbatis), c'est-à-dire un 21 février. D'autre part, IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS aura un rayonnement mondial - oui, mondial - je n'exagère pas du tout.

Voilà ce qu'écrit WULF WEINMANN, chef de NEOS music international :

« CHR. M. MOOSMANN a créé un projet mûrement réfléchi d'un œuvre extrêmement exigeant et complexe et en même temps entraînant et accrochant. C'est du grand art ! C'est rare que des éléments artistique-rituels séculaires et des formes d'art actuelles, voir même avant-gardistes sont associés à l'unisson du génie. CHR. M. MOOSMANN a créé pas seulement une œuvre compréhensible aussi pour le grand public, intéressante et complexe - il a créé un genre nouveau : l'opéra liturgique. C'est vraiment unique et mérite l'attention mondiale. »

De telle sorte Moutier aurait pu renouer avec son ancienne splendeur.

Voilà l'expertise de MICHAEL QUELL, professeur de musicologie et l'esthétique musicale à la Goethe Universität de Francfort :

« Il s'agit à mes yeux d'un projet absolument unique, à même d'élargir considérablement les notions d'art et de culture tout en soulevant les questions essentielles de l'existence humaine au plus haut niveau artistique. »

MARIO ANNONI, conseiller d'État bernois, ancien directeur de la fondation Pro Helvetia et homme de politique et de culture bien respecté écrit :

« J'ai franchement été impressionné par l'œuvre IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS et je pense que son interprétation à la Collégiale sera un grand moment. Dans une région qui dans d'autres domaines de l'activité humaine a su marier l'innovation et la tradition, cette union du chant grégorien et des sons contemporains devrait séduire ! Et il donnera à l'élargissement des orgues de la Collégiale un écho et un rayonnement suprarégional exceptionnel ! »

« Sur ce dossier, les cantons de Berne et du Jura ont des intérêts semblables et nous faisons front commun pour faire aboutir cet important projet culturel. »

VALENTIN ZUBER

*Délégué de culture de la République et du Canton du Jura*

Et finalement MARCEL WINISTÖRFER, maire de Moutier :

« C'est aussi extraordinaire que bouleversant pour Moutier. Que quelqu'un ait eu l'idée de créer un opéra consacré aux activités quotidiennes de Saint Germain est remarquable en soi, qu'il ait réussi à conceptualiser son rêve d'unir le VIII<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles dans la collégiale de notre ville tient du prodige.

Merci d'ancrer la Prévôté dans le berceau de son histoire et en même temps de la projeter vers son avenir. L'extension des orgues permettra de mieux saisir toutes les sensibilités de l'instrument. Chacune et chacun pourra y rechercher son lien naturel, physique ou spirituel avec les moines défricheurs de la région autant que d'y entrevoir la flamme du renouveau. Moutier est fier de ses racines et se réjouit de sa destinée. »

Ces deux projets conjoints - l'élargissement des grandes orgues et la création de IN DIE SANCTI GERMANI ABBATIS auraient représenté un double portail pour l'avenir culturelle de Moutier. D'autres événements à suivre, p.ex. une « sculpture sonore » pour quarante-deux sopranos, ou encore « L'orgue mystique » de Charles Tournemire, 52 méditations musicales pour chaque dimanche de l'année, un des cycles les plus complets de l'histoire de la musique.

C'est notamment dans ce cycle que le projet « La Collégiale de Moutier - lieu de culture et de spiritualité » aurait rencontré les intentions du C8.

M. le pasteur DANIEL WETTSTEIN écrit :

« Nous aimerions que la collégiale de Moutier devienne le lieu principal pour le bas de la vallée. Votre magnifique dossier permettra aux présidents de paroisses de toute la vallée de Tavannes jusqu'à Tramelan d'avoir une information détaillée sur les bases spirituelles et philosophiques de votre travail. Cela va aider la Par8 à envisager la collégiale de Moutier sous un autre regard, comme un lieu à la croisée du culturel et du cultuel. Je peux en effet soutenir cette vision pour la Collégiale de Moutier. Cela correspond pour moi à cette idée que les églises ( bâtiments! ) doivent aujourd'hui être mieux profilées et avoir des vocations particulières. Celle de la Collégiale de Moutier m'apparaît comme un lieu de musicalité spirituelle. »

A quoi s'ajoutent des messages des paroissiens simples et d'autre particuliers, touchés par l'échec possible du projet et ma résiliation abusive:

« Par hasard, je suis tombée sur un article du Quotidien Jurassien révélant la séparation de la Paroisse réformée du titulaire CHRISTOPH MARIA MOOSMANN. Comme j'avais entendu parler du projet « Lieu de culture et de spiritualité », cette décision de la Paroisse réformée m'étonne et me désespère. J'ai du mal à croire que l'on puisse mettre en danger ce projet qui augmenterait la renommée de ce magnifique monument roman. J'ai eu l'occasion d'y assister à un concert d'orgue avec CHRISTOPH MARIA MOOSMANN et je suis attristée à la pensée de ne plus pouvoir renouveler cette expérience. »

une Institutrice

« Regardant la situation en tant que personne extérieure, on ne peut que secouer la tête face à tel amont d'incompréhension et d'inintelligence. Un homme s'investi de tout son esprit, de tout son cœur, de toutes ses forces et on l'empêche d'agir par des raisons insaisissables pour un être raisonnable. Notre société fondée sur le rendement individuel a besoin des hommes comme CHRISTOPH MARIA MOOSMANN comme précurseur de < l'autre > »

une médecine

« Le projet d'agrandissement de l'orgue ( ... ) intervient au moment où Moutier prend son envol, afin de développer son horizon culturel. Se pose alors la question de savoir où se trouve l'avenir des Églises d'Europe occidentale. Et où se trouve l'intelligence, s'il en existe une... musique, que je sache, est le domaine des musiciens plutôt que celui d'un Conseil de paroisse. Le souffle coupé, je me rallie à ce projet et ne suis de loin pas la seule. »

l'organiste de l'Église allemande

« Honnêtement, je viens seulement pour écouter votre musique »

une paroissienne

« La Collégiale, les vitraux, votre musique : c'est assez pour moi.  
Je n'ai pas besoin du < reste > »

une autre paroissienne

C'est évident : toutes les autorités de la région ainsi que des représentants de tous les groupes de population sur l'échelle locale, régionale, nationale et internationale ont été en faveur du projet

### III

Laissez moi en suite expliquer le contexte de ce projet, lequel pour moi est le point de départ et son vrai sens et but. Commençons sur place :

Les origines spirituelles de la Collégiale de Moutier remontent au temps où l'Europe commence à se constituer comme espace culturel. Fondée en 640, l'Abbaye de Moutier-Grandval compte parmi les plus anciens lieux de culture en Suisse, voire en Europe. Quand Charlemagne est couronné empereur, l'Abbaye compte déjà 160 ans. Par sa fameuse Bible elle participe activement à l'établissement de la culture occidentale, appelé « la Renaissance carolingienne ». Aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, et XI<sup>e</sup> siècles, la renommée de Moutier en tant que haut-lieu de science et de spiritualité s'étendait jusqu'aux confins de l'Europe. L'école rattachée à l'abbaye attire des élèves venus d'horizons lointains. Au moment où la Confédération suisse est fondée, Moutier existe déjà depuis six siècles et demi ...

La Collégiale de Moutier fait preuve de cette longue et riche histoire. Ce n'est pas par hasard que cette basilique romane est classifiée monument historique : en raison de son exceptionnelle importance historique et culturelle, la Collégiale de Moutier est un élément essentiel du patrimoine helvétique.

***Vous, les citoyens de Moutier, de la Prévôté et de toute la région, soyez fiers d'un tel héritage !***

L'architecture du début du XII<sup>e</sup> siècle, l'agencement de 1962 et les vitraux de COGHUF et de VOIROL constituent un ensemble d'une cohérence renversante. Construites elles aussi en 1962 par la manufacture KUHN, les grandes orgues participent comme élément architectural à cette unité. La rigueur, quasiment Zen du lieu, se prolonge dans le son de l'orgue, qui ne s'épanouit que dans l'excellente acoustique de cet espace.

Mais qu'est-il devenu aujourd'hui de ce lieu magnifique ? A part quelques rares concerts et un culte toutes les deux semaines, fréquenté par une vingtaine de personnes, cet édifice impressionnant est abandonné.

Dans de telles circonstances, beaucoup d'églises se sont déjà vues transformées en logements privés, en hôtels, en discothèques ou en mosquées, comme une église à Cologne la semaine passé, ou bien elles sont rasées, comme le fameux *Dom von Immerath*, une belle église en Allemagne qui a été rasée le 8 janvier 2018. « Ce qui détruit la culture, détruit les hommes » était le slogan des opposants. Et c'est exactement ce qui se passe chez nous : la culture et l'homme sont détruits.

Même si la bâtisse d'une église demeure physiquement intacte, l'œuvre d'art total qui s'appelle « église » est détruite si son côté spirituel n'est pas cultivé. Le psychanalyste athée (!) ALFRED LORENZER avait forgé un terme pour de telles églises déchus déjà au début des années 1980. Il les appelle : *Sinnruinen*, « la ruine des sens ».

***Mesdames, Messieurs, noblesse oblige : préservons la Collégiale de Moutier d'un tel destin. Prenons les choses en main pendant qu'il est encore temps.***

Dans son dernier roman intitulé « Soumission », MICHEL HOUELLEBECQ thématise cette même érosion psychologique, avec ses séquelles sociales et politiques, contre lesquelles mettait en garde LORENZER. Il parle d'« un Occident qui sous nos yeux se termine ».

« Sans la chrétienté, les nations européennes n'étaient plus que des corps sans âme - des zombies. Seulement, voilà: la chrétienté pouvait-elle revivre? Je l'ai cru, je l'ai cru quelques années. Avec des doutes croissants, j'étais de plus en plus marqué par la pensée de Toynbee, par son idée que les civilisations ne meurent pas assassinées, mais qu'elles se suicident. »

Plus prononcé encore est DOUGLAS MURRAY dans son livre „*The Strange Death of Europe*“ paru en 2017. En allemand : „*Der Selbstmord Europas*“.

**Ce suicide culturelle se passe devant nos yeux, ici-même à la Collégiale de Moutier.**

[ Ou encore : Exactement un siècle après le livre fameux d'Oswald Spengler, Michel Onfray, athée fameux, écrit dans son nouveau livre, intitulé *Décadence - Vie et mort de l'Occident* : ( p. 20 f ) « La puissance d'une civilisation épouse toujours la puissance de la religion qui la légitime. Quand la religion se trouve dans une phase ascendante, la civilisation l'est également; quand elle se trouve dans une phase descendante, la civilisation déchoit; quand la religion meurt, la civilisation trépassé avec elle. L'athée que je suis ( ... ) je constate comme un médecin le ferait ( ... ) d'un infarctus ou d'un cancer : La civilisation judéo-chrétienne européenne se trouve en phase terminale » et elle « dispose déjà de sa ruine emblématique sous la forme d'un des bâtiments les plus visités d'Europe : la cathédrale de la Sagrada Familia de Barcelone. | Les échafaudages qui l'enserrent comme une prothèse qui la retient, symbolisent à la perfection où en est exactement la religion chrétienne : en rade ontologique. Comble de l'ironie, la ruine du christianisme est déjà là, bénie par le par Benoît XVI, qui, quant à lui, renonce à sa charge le 28 février 2013. » Jusqu'ici Onfray.

Pire encore ici à Moutier ( même si dans des dimensions plus modeste ) : L'échafaudage qui depuis plus d'une année défigure la collégiale, centre spirituelle de la ville, n'est pas dû à la faiblesse seulement du christianisme, mais à une guerre absurde d'un Conseil de paroisse contre la culture chrétienne. Peut-on s'imaginer plus de décadence ? ]

Tandis que pas mal de penseurs constatent et en même temps mettent en garde contre le naufrage de la civilisation européenne, tandis que même un activiste athée comme RICHARD DAWKINS se prononce en faveur du christianisme « comme un bastion contre quelque chose de pire », le Conseil de la paroisse réformée n'a pas d'autres visions, objectifs et espoirs ( c'était la formule lors de la séance de médiation ) que ceux, de liquider quelqu'un qui a mobilisé plus d'un demi-million de francs pour la culture chrétienne, pour la vie culturelle de Moutier et pour la Collégiale.

En effet, en tant que musicien et artiste créateur, mais également en tant qu'homme penseur et spirituel, j'ai une autre vision : celle d'établir **la Collégiale de Moutier** comme **lieu vivant de culture et de spiritualité**, qui rend palpable l'héritage chrétien, qui le transcende et l'inclut ( pour saisir la fameuse formule d'ALFRED NORTH WHITEHEAD ). Ma vision est celle de créer des œuvres d'art qui osent honnêtement adresser les questions essentielles de la vie, dont les églises évidemment ne sont plus capables, et évoquer des sentiments profonds, dont les églises évidemment ont peur. Loin d'imposer une certaine doctrine, mon but est de concevoir des moments et des événements pour susciter des expériences, qu'importe si vous voulez les appeler artistiques, esthétiques, spirituelles ou bien religieuses. De cette sorte, je veux contribuer à renouveler le pouvoir formateur de culture du christianisme au XXI<sup>e</sup> siècle.

***Cette renaissance d'une culture spirituelle, elle aussi pourrait se passer devant vos yeux, ici-même à la Collégiale de Moutier.***

Une telle renaissance d'une culture spirituelle est d'autant plus importante dans une situation où beaucoup d'entre-nous se sentent menacés par l'Islam, par la globalisation, par un populisme de droite ou par un hyper-moralisme de gauche, par le déclin du respect mutuel, quels que soient les craintes et les défis réels ou bien imaginés pour la liberté des sociétés occidentales.

Dans une époque également où les machines intelligentes sont en train de nous dépasser, nous les hommes, et de nous remplacer dans beaucoup de domaines, il est d'autant plus important de développer ce qui nous distingue - nous, les hommes - des animaux ainsi que des machines. C'est notamment la vie intérieure de l'homme, qui s'exprime dans la culture, que ce soit la littérature, la peinture, l'architecture, la musique ....

Ce qui distingue l'homme des animaux et des machines, c'est surtout le savoir de sa propre mort, le savoir d'être livré et dépendant d'un pouvoir ou d'une loi supérieure, peu importe que l'on veuille nommer ce pouvoir Destin, Tao ou Dieu. Ce n'est pas un hasard donc, que dès la naissance du genre humain l'expression de soi-même et le besoin de transcendance de soi-même aient été enchâssés dans la religion.

Ma musique parle d'une réalité qui est au-delà de la vie quotidienne, elle parle d'une vérité au-dessus du monde des égos. Mes adversaires comprennent très bien ma musique sur un niveau intuitif mais ils ne veulent pas écouter son message. Par conséquent, il faut détruire celui qui l'annonce.

Dès la naissance du genre humain la religion s'est développée au pas cadencé avec la culture. Le christianisme a notamment produit dans les 2000 ans de son existence un trésor culturel incroyable : des cathédrales, monastères, églises, chapelles, chefs-d'œuvre d'art de tous genres, sculptures, peintures, les formes complexes de la liturgie et surtout la musique sacrée dans des styles variés à partir du chant grégorien jusqu'à la musique contemporaine à passer par Machault, Mozart et Messiaen, par Schütz, Bach et Mendelssohn; chefs-d'œuvre d'art où l'homme se rassure de soi-même, de sa condition humaine.

Deux pasteurs m'ont dit, indépendamment l'un de l'autre, mais avec plus ou moins les mêmes mots : « Nous avons perdu l'élite et nous ne la regagnerons plus. » Il faut savoir que dans ce cas « l'élite » ce sont 99 % de la Paroisse. Quel scandale ! La paroisse empoche les impôts ecclésiastiques à 100 % mais 99 % de la Paroisse sont abandonnés et on ne fait pas le moindre effort pour créer quelque chose qui pourrait être attirant pour ces 99 %. Pire encore, celui qui s'implique est tout simplement exécuté.

Au moment où j'ai ouvert la porte de la Collégiale pour la première fois, c'était un coup de foudre. Entre 2008 et 2018 j'ai passé plus de temps à la Collégiale que quiconque. Je vois mon travail comme une prise de responsabilité.

En effet « responsabilité » me semble d'être le mot-clef : nous avons tous une responsabilité envers les générations à venir, une responsabilité également enracinée dans le passé, comme ce n'est pas nous qui ont construit cette belle Collégiale, cette ville, la Suisse, l'Europe, mais nos ancêtres. Et c'est notre devoir de maintenir cet héritage et de le faire épanouir. Cela vaut bien pour chacun de nous, mais d'autant plus pour ceux qui exercent une fonction publique. Et Moutier a une responsabilité particulière grâce à son importance historique.

À peu près 60 % de la population suisse sont inscrits toujours à l'église catholique ou bien réformée, et en même temps elles ne se sentent plus attirées par l'offre culturelle des églises. C'est justement ce public que je cible.

J'estime que peut-être 90% des gens acceptent qu'il y a quelque chose comme une intelligence cosmique, une réalité supérieure, quel que soit le nom qu'on veut donner à ce qu'on ne peut pas nommer. Eux aussi, ils sont mon public cible.

Nombreux sont ceux qui cherchent - et trouvent - des réponses aux grandes questions humaines dans la musique sacrée, dans les églises et les cathédrales, autant de témoins de foi des générations passées. Nombreux sont ceux qui trouvent la spiritualité - leur propre spiritualité - exprimée dans des chefs-d'œuvre artistiques et la musique contemporaine. Oui, c'est également mon public.

D'ailleurs, je tiens à souligner :

- a) Tout cela n'affectera en rien les cultes de la paroisse réformée et
- b) Je ne demande pas un seul sou de la paroisse réformée

La condition préalable pour cette impulsion culturelle et spirituelle est que finalement les travaux sur les Grandes Orgues de la Collégiale peuvent être achevés pour qu'elles puissent servir comme l'intermédiaire puissant d'expression qu'elles sont, comme symbole excellent de la culture chrétienne.

Laissez-moi vous rappeler l'enthousiasme à l'origine. Suite à mes présentations en octobre 2016 et en janvier 2017, la municipalité de Moutier ainsi que le Conseil du Jura Bernois ont libéré sans hésiter un crédit de 250'000.- pour ce double projet. Le canton du Jura, la municipalité de Delémont, les Bourgeoisies de Berne, de Moutier et de Grandval, des fondations et des particuliers ont suivi l'exemple. C'est exceptionnel : normalement on reçoit peut-être la moitié de ce que l'on demande. Mais ce projet a reçu trois fois 100% ! On n'alloue pas une somme de plus de Fr. 500'000.- en somme, si l'on n'est pas absolument convaincu de la qualité du projet et de son importance pour la ville de Moutier et pour le Jura francophone.

En effet, quelle ville peut se flatter d'un opéra créé exclusivement pour son lieu ? Salzbourg ? Bayreuth ? - eh bien, c'est Moutier ! D'autres fondations ont annoncé leur soutien, et je n'ai aucun doute de trouver Fr. 600'000.- ou 700'000.- pour la ville de Moutier et sa belle Collégiale.

Et tout cela doit être perdu, parce trois ou quatre personnes s'opposent. Et pourquoi s'opposent-ils ? Personne ne le sait.

## IV

Revenons aux faits. Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le 7 septembre, le délégué à la culture du CJB écrit : « Puisque la réalisation du projet d'opéra liturgique était clairement englobé dans ledit compromis et qu'il est tout aussi clairement stipulé dans la réponse ci-jointe que le Conseil de Paroisse se refuse à accepter la réalisation de ce projet. Le Conseil du Jura bernois (..) constate (..) que la médiation a échoué. »

À la suite de quoi la municipalité de Moutier déclare : « Au vu des derniers développements, nous considérons, comme le CJB, que cette affaire est désormais close. »

Comme les nouveaux éléments des grandes orgues sont déjà finis et stockés depuis une année dans les ateliers de la manufacture KUHN, comme des montants considérables de deniers publics sont déjà versés, comme la plupart de donateurs ont accordé leurs subventions pour l'ensemble du projet ( soit pour l'orgue plus la création du l'opéra visant à une évolution durable ) et comme tous les donateurs ont accordé leurs subventions sous le titre de la culture, souvent à l'exclusion expresse d'un usage religieux, il est impossible de défaire le projet.

À mon avis il y a une seule solution raisonnable : la **restitutio ad integrum**. Cela veut dire : Tous les intervenants respectent leurs accords donnés et tiennent leurs promesses. En ce cas la Collégiale, Moutier et toute la région auront un avenir prometteur.

**Moutier en marche !**